



**Objectifs : définir la valeur ajoutée et maîtriser la commercialisation de ses myrtilles.**

**3 journées de formations collectives**

**MARDI 19 DECEMBRE 2023 à la CCI de Brive (19) :**

### **Calculer son coût de production**

*9 h 00 à 12 h 30 et 14H à 17H30 : en salle.*

Bien comprendre la méthodologie du calcul du coût de production de Myrtilles.

Analyser son coût de production, savoir l'interpréter, et savoir s'en servir.

Echanges d'expériences avec les autres stagiaires du groupe pour identifier les leviers permettant la réduction du coût de production.

Elaboration du prix de vente.

Animatrice/Formatrice :

**Magalie Léon-Chapoux**, Experte en arboriculture, Chloris Arbo.

Intervenante :

**Isabelle Rommeluère**, Experte en gestion de projets collectifs et individuels, Actio'Terra.

*Prérequis pour les stagiaires :*

Producteurs de myrtilles ou porteurs de projet.

Agriculteurs éligibles aux fonds VIVEA.

Un ordinateur portable est nécessaire.

Données comptables précisées ultérieurement.

**JEUDI 4 JANVIER 2024 à la CCI de Brive (19) :**

### **Développer des outils de communication**

*9 h 00 à 12 h 30 et 14H à 17H30 : en salle.*

Identifier les enjeux prioritaires de communication de l'exploitation et du marché potentiel.

Evaluer ses outils de communications actuels.

Choisir les meilleurs outils de marketing adaptés à la Myrtille et à l'exploitation : outils imprimés et digitaux.

Co-construction de l'argumentaire de vente pour chaque type d'outils.

Partage d'expériences entre les participants

Animatrice/Formatrice :

**Magalie Léon-Chapoux**, Experte en arboriculture, Chloris Arbo.

Intervenante :

**Aurélié Habasque**, Coach professionnelle, formatrice et consultante, Agence Human.

*Prérequis pour les stagiaires :*

Producteurs de myrtilles ou porteurs de projet.

Agriculteurs éligibles aux fonds VIVEA.

**VENDREDI 5 JANVIER 2024 à la CCI de Brive :**

### **Initiation à la prise de parole et structuration de son discours pour vendre ses myrtilles.**

*9 h 00 à 12 h 30 et 14H à 17H30 : en salle.*

S'initier à la prise de parole : travailler le fond et la forme.

Bien définir son message à partir des arguments économiques et techniques liés à l'atelier myrtille.

Savoir gérer son stress, s'adapter aux interlocuteurs.

S'auto-évaluer et évaluer les autres participants pour s'engager dans une dynamique de progression.

Mise en situation, échanges entre tous les participants.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscriptions **avant le vendredi 15 décembre 2023** auprès de :

Magalie LEON-CHAPOUX :

[cmagalie@hotmail.com](mailto:cmagalie@hotmail.com) – 06.87.46.60.14

L'inscription est obligatoire. Une journée minimum, l'idéal étant de suivre tout le processus de formation. Inscription limitée à 15 personnes. Les adhérents à l'association sont prioritaires.

Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_

Participation financière : cochez votre situation

Statut	Adhérent	Non adhérent
Agriculteur éligible VIVEA	<input type="checkbox"/> 0€	<input type="checkbox"/> 66€ TTC/par journée de formation

Je participerai aux journées de formation : cochez vos journées de présence.

- Calculer son coût de production le Mardi 19 Décembre 2023
- Créer ses outils de communication, le Jeudi 4 janvier 2024
- Initiation à la prise de parole et structuration de son discours selon le public visé, le Vendredi 5 janvier 2024

Je réserve les repas du midi :  oui  non.  
(prévoir environ 20€/repas)

Pour tout complément d'informations, contacter Magalie LEON-CHAPOUX, 06 87 46 60 14.